TAMPON

Magazine



N° 60 AOÛT 2024

Sommaire

POLITIQUE DE LA VILLE



TERRITOIRE



RÉTROSPECTIVE



PAGE 3
Mot du Maire

PAGE 4 - 5
Organigramme Conseil municipal

PAGE 6 - 7
Présentation du Point Justice du Tampon

PAGE 8 - 9
Inauguration et remise de clés des Résidences Léon Ah Fa et Jack Gence

PAGE 10 - 11
Médailles de la famille française

PAGE 12 - 13
Passage du relais de la flamme olympique sur le Tampon

PAGE 14
Portrait de Tamponnais – Maeva Vialo-Coutant

PAGE 15
CASUD : ouverture d'une déchèterie à Bois Court

PAGE 16
Budget primitif 2024

PAGE 17
Expression des élus

PAGE 18 - 19
La commune travaille pour vous

PAGE 20 - 21
Rétrospective

PAGE 22 - 23
Agenda

PAGE 24
Etat Civil
Bacheliers 2024

Tampon Magazine
Août 2024
BP 449 - 97430 Le Tampon
Tél. 0262 57 86 86 / Fax. 0262 59 24 49

Courriel : courrier@mairie-tampon.fr
www.letampon.fr

Directeur de publication
Patrice THIEN AH KOON

Rédactrice en chef
Yéléna SAM-MINE

Rédaction
Alexandre RABIA

Mise en page
Isabelle TECHER

Photos
ALEXIA LAUDE

Illustrations
CANVA

Impression
INOPRINT
DL : 24.07.148P

Ville du Tampon

Contact

communication@mairie-tampon.fr

Envoyez vos photos du Tampon accompagnées d'une légende à : communication@mairie-tampon.fr
Les photos doivent être de bonne qualité et libres de droits.
La rédaction se réserve le droit de les publier.
Le journal municipal est consultable sur le site internet de la Ville

Si vous ne recevez pas le magazine dans votre boîte aux lettres du Tampon,
merci d'envoyer un mail à : communication@mairie-tampon.fr

Le mot du Maire



Madame, Monsieur, Chers Amis,

Le 24 juin dernier, les membres du Conseil municipal du Tampon m'ont élu Maire de notre ville, Le Tampon. Cet honneur qui m'a été fait implique bien évidemment des grandes responsabilités pour moi. Et principalement, celle de continuer la politique municipale, menée au Tampon depuis la mandature 2014-2020 et poursuivie par l'équipe municipale élue en mars 2020.

A cet effet, je me dois de rendre hommage et remercier mon prédécesseur, André Thien Ah Koon, contraint par la justice de démissionner, provisoirement, de son mandat de maire. Son travail acharné et remarquable pour le développement de notre Commune doit être salué.

La poursuite des engagements municipaux, notamment sur les grands projets pour notre Ville s'est traduite concrètement par la remise des clés dès le mardi 2 juillet aux 110 locataires de la Résidence Goulam Mamode Gangate et de la Résidence Jamy Hoarau. Le Tampon doit continuer et continuera à offrir des logements, en priorité, aux familles Tamponnaises qui en ont besoin.

J'ai également, avec les conseillers municipaux élus, livré le 11 juillet dernier, dans le quartier du 27ème km, à la Plaine des Cafres, la 25ème aire de jeux de la Ville. Les enfants du quartier pourront y passer des vacances améliorées. Située derrière l'école élémentaire, les enseignants pourront inclure cette structure pour les activités scolaires liées à la motricité par exemple.

Bien entendu, les autres grands projets lancés seront eux aussi poursuivis : le programme des retenues collinaires géantes pour l'agriculture, le Parc du Volcan, et en lien avec la CASUD, la future unité de potabilisation de l'eau de Bois Court ou encore la "voie urbaine express" qui permettra de relier rapidement le 14ème km à la quatre-voies reliant le Tampon à Saint-Pierre.

Evidemment, nos grandes manifestations, Florilèges et Miel Vert, qui font la renommée du Tampon seront maintenues. Et comme promis, les élus de la majorité municipale travaillent pour encore faire baisser les impôts locaux en 2025.

Patrice Thien Ah Koon,
Maire du Tampon

Conseil Municipal du Tampon 2024



LE MAIRE
Patrice Thien-Ah-Koon

Adjoints



1er adjoint
Jacquet Hoarau



2ème adjointe
Laurence Mondon



3ème adjoint
Charles Emile Gonthier



4ème adjointe
Augustine Romano



5ème adjoint
Bernard Picardo



6ème adjointe
Gilberte Lauret-Payet



7ème adjoint
Jean Richard Lebon



8ème adjointe
Marie Héléna Genna-Payet



9ème adjoint
Marcelin Thélis



10ème adjointe
Marie-Lise Berrichon



11ème adjoint
Mansour Zarif



12ème adjointe
Liliane Abmon



13ème adjoint
Dominique Gonthier



14ème adjointe
Sylvie Leichnig

Opposition



Conseillère Municipale
Nadège Domitile-Schneeberger



Conseiller Municipal
Gilles Fontaine



Conseiller Municipal
Jean-Yves Félix

Conseillers Municipaux



Conseiller Municipal
Adjoint de quartier
Maurice Hoarau



Conseiller Municipal
Adjoint de quartier
Jean-Pierre Thérincourt



Conseillère Municipale
Adjointe de quartier
Sylvie Jean-Baptiste



Conseillère Municipale
Adjointe de quartier
Marie-Claire Boyer



Conseiller Municipal
Jack Gence



Conseiller Municipal
Daniel Maunier



Conseiller Municipal
Henri Fontaine



Conseillère Municipale
Denise Boutet Tsang Chun Szé



Conseillère Municipale
Mimose Dijoux-Rivière



Conseillère Municipale
Catherine Turpin



Conseiller Municipal
Jean-Pierre Georger



Conseiller Municipal
Albert Gastrin



Conseiller Municipal
Serge Techer



Conseillère Municipale
Francemay Payet-Turpin



Conseillère Municipale
Martine Corré



Conseillère Municipale
Véronique Fontaine



Conseiller Municipal
Serge Sautron



Conseiller Municipal
Jean-Philippe Smith



Conseiller Municipal
Eric Ah-Hot



Conseillère Municipale
Evelyne Robert



Conseillère Municipale
Noëline Domitile



Conseillère Municipale
Régine Blard



Conseillère Municipale
Doris Técher



Conseiller Municipal
Allan Amony



Conseiller Municipal
Josian Soubaya Soundrom



Conseillère Municipale
Anissa Locate



Conseiller Municipal
Antoine Lebian



Conseillère Municipale
Nathalie Bassire



Conseiller Municipal
Gilles Henriot



Conseillère Municipale
Monique Bénard



Conseillère Municipale
Nathalie Fontaine



Le Point Justice, c'est quoi ?

Le Point Justice du Tampon est un lieu d'accueil anonyme et gratuit permettant de vous conseiller dans vos problèmes de la vie courante.
Pour mener cette mission à bien, le Point Justice du Tampon travaille avec les professionnels du droit.

Qu'est-ce que l'accès au droit ?

Chaque personne peut bénéficier gratuitement d'une information sur ses droits et être en mesure de les faire valoir. Ainsi, toute personne, peu importe son âge et sa nationalité, doit pouvoir :

- Connaître ses droits et ses obligations
- Être informée sur les moyens de faire valoir ses droits.



De nombreuses personnes ignorent leurs droits mais aussi les recours dont elles disposent pour les faire respecter et obtenir ce qui leur est dû.
L'accès au droit consiste donc à permettre l'accessibilité à tous, aux services :

- d'information sur les droits et devoirs des usagers,
- d'orientation vers les structures compétentes, d'assurer ou de faciliter l'exercice de leurs droits,
- d'aide à l'accomplissement des démarches nécessaires à l'exercice d'un droit ou l'exécution d'une obligation,
- d'assistance par un professionnel compétent,
- de consultations juridiques.

L'accès au droit est donc un réseau de service de proximité afin de conseiller les usagers et permettre dans le cas échéant de rechercher un accord amiable et sans frais de justice et de le formaliser.



Les acteurs de l'accès au droit

Les professionnels du droit

Les avocats :

Ils sont inscrits au barreau de ST-PIERRE, ils sont chargés de conseiller les usagers.

Les notaires :

Ce sont des officiers ministériels assermentés. Ils tiennent des permanences uniquement pour conseiller les usagers pour affaire concernant :

- les transactions immobilières,
- les contrats de mariage,
- certains actes de succession et de donation,
- certains cas de divorce.

En-dehors de ces attributions, le notaire peut conseiller les usagers en matières juridique et fiscale.

NOUS CONTACTER :
Par téléphone : 0262 57 31 26
Par mail : padtampon@mairie-tampon.fr

Au bureau :
155, avenue de l'Europe
97430 LE TAMPON





RÉSIDENCES LÉON AH FA ET JACK GENCE :

LA VILLE ACCÉLÈRE SUR L'OFFRE DE LOGEMENTS

La Ville du Tampon et la SHLMR poursuivent leurs efforts face à une demande toujours accrue en matière de logements. C'est dans cette optique que la ville du Tampon et la SHLMR ont inauguré deux nouvelles résidences, offrant ainsi une réponse concrète aux besoins de la population.

Un pas de plus vers le logement pour tous ! À la fin de l'année 2023, la ville du Tampon recensait 4 930 logements sociaux, dont 1 430 logements étaient gérés par la SHLMR. En continuant leur engagement commun pour l'amélioration des conditions de logement à la Réunion, la SHLMR et la Ville du Tampon ont inauguré les résidences : « Léon AH FA » et « Jack GENCE ».

Ces nouvelles résidences, composées de 55 logements sociaux allant du T2 au T5, avec en plus 5 locaux commerciaux et offrant 67 places de parking souterrain, répondent à une demande croissante au cœur d'une zone urbanisée dynamique. Leur localisation privilégiée assure une proximité immédiate avec toutes les commodités nécessaires à une bonne qualité de vie pour les résidents.

Cette collaboration est le résultat d'un investissement et d'un partenariat solide entre divers intervenants du secteur immobilier à La Réunion. Ces nouveaux logements ont été conçus pour répondre aux besoins spécifiques des Réunionnais, proposant ainsi des résidences sécurisées, abordables et de qualité.

La livraison de cette résidence est une étape de plus dans la résolution du défi du logement abordable et démontre l'engagement des acteurs envers l'amélioration des conditions de logement pour l'ensemble de la population réunionnaise.



Le chantier a également eu un impact positif sur l'emploi, générant 35 emplois à temps plein avec une pointe atteignant jusqu'à 45 emplois lors du pic d'activité du chantier.



Recompense MÉDAILLES DE LA FAMILLE FRANÇAISE

Le samedi 25 mai dernier, le Maire du Tampon et le Conseil Municipal ont remis la Médaille de la famille française à 10 mamans et 1 papa en présence de leur famille.
La Médaille de la famille française est une distinction honorifique décernée aux personnes qui élèvent ou qui ont élevé dignement de nombreux enfants, afin de rendre hommage à leurs mérites, et de leur témoigner la reconnaissance de la nation.
Cette reconnaissance témoigne de la joie et la force qu'apportent de nombreux enfants, de la vitalité et de la richesse que la famille nombreuse apporte à la société.



Thérèse Mussard



Mirella Maillot



Elisabeth Payet



Marie Expédite Lepinay



Marie Thérèse Payet



Marie Suzie Fontaine



Marie Irène Damour



Marie Louisa Maillot



Suzanne Niobe



Alda Hoarau



Charles Leveneur



FLAMME OLYMPIQUE AU TAMPON :

UNE JOURNÉE INOUBLIABLE

Le mercredi 12 juin dernier, la flamme olympique est passée dans la commune, et plus précisément à Bourg-Murat. L'occasion d'assister à un grand moment de ferveur populaire et sportif.

Depuis le 16 avril dernier et après avoir quitté le sanctuaire d'Olympie en Grèce, la flamme olympique a poursuivi sa longue traversée, jusqu'à son arrivée à La Réunion le mercredi 12 juin. Au Tampon, son départ s'est déroulé depuis le CREPS de la Plaine des Cafres tôt dans la matinée. Malgré le vent et le froid, les tamponnais se sont réunis en nombre pour partager ensemble ce moment historique.

Pour parcourir les 1,2 km qui séparaient le CREPS des Grands Kiosques, 5 relayeurs se sont succédés : Manon DAUVERGNE, Nathalie MAGNOAC, Thierry MAILLARD, Emy VALINCOURT et enfin Maëva VIALO COUTANT, dernière relayeuse et athlète de l'association Tampon Taekwondo Dojang choisie par la Ville. Après le discours de M. Le Maire du Tampon, PLL était sur scène pour une prestation musicale attendue par les 900 personnes présentes sur site, dont 600 des associations et écoles de la Ville.





UNE GRANDE MOBILISATION DES SERVICES

Pour mener à bien cet événement, la Ville avait mobilisé une trentaine d'agents des services techniques, de l'animation et des sports. Côté sécurité, une vingtaine d'agents de médiation de la Ville ont prêté main forte à vingt-six agents de sécurité d'une société spécialisée. En plus du contrôle des sacs et des parkings, le site a entièrement était sécurisé avec la mise en place du dispositif anti-intrusion afin de permettre la fermeture de la RN3 et des voies adjacentes. Un grand bravo à toutes les équipes municipales pour leur travail sur cette journée mémorable.



MAEVA VIALO-COUTANT
PORTEUSE OLYMPIQUE

Multiple championne de France et vice-championne du monde de Taekwondo, la coach du club du TKD Tampon Dojang a eu l'honneur de porter la flamme olympique au Tampon le 12 juin dernier.



« Ce fut un honneur en tant que sportive, réunionnaise, et représentante de mon sport, le Taekwondo ». Le mercredi 12 juin dernier, dans les hauteurs du Tampon, Maeva Vialo-Coutant avait bravé le froid et le vent pour une mission particulière : porter la flamme olympique dans notre commune. *« Cette journée a été riche en émotions et inoubliable pour moi. C'est une occasion qui se présente une fois dans une vie, j'ai ressenti beaucoup de fierté de partager ce moment avec toutes les personnes présentes, ma famille et mes amis. C'est un souvenir gravé à vie »*.

Ex grande championne de Taekwondo, et auréolée de nombreux titres au cours de sa carrière, Maeva entraîne aujourd'hui les champions de demain au TKD Tampon Dojang. *« Quand je suis revenue sur l'Île en 2020, j'avais une envie de transmettre tout ce qu'on m'a appris »*. Maman de deux enfants, elle a baigné dans la compétition dès son plus jeune âge. D'un caractère tenace, elle démarre à l'âge de sept ans cette discipline. *« J'avais un goût prononcé pour le combat, j'aimais bien ça déjà »*, explique-t-elle aujourd'hui en souriant.

Après de nombreux titres en minimes, Maeva est repérée par la Fédération qui lui offre l'opportunité de participer à ses premiers championnats d'Europe cadet en Sicile en 2005.

Elle évolue alors dans les structures régionales, mises en place par la Ligue de Taekwondo Réunion. Tout d'abord le pré-pôle puis le pôle espoir. L'année 2007 marque un tournant puisqu'elle devient Championne d'Europe Junior en Azerbaïdjan.

Elle intègre dans la foulée le pôle France à Aix-en-Provence. *« Je quitte La Réunion à 16 ans, ça peut paraître jeune mais je savais ce que je voulais »*. La suite ? Deux médailles de Bronze en championnat d'Europe Sénior 2008 en Italie et 2012 à Manchester, plusieurs médailles aux Open internationaux et le titre de vice-championne du Monde par équipe en 2012 à Aruba viennent compléter le joli palmarès de la jeune Tamponnaise. *« Je me suis blessée et ensuite j'ai voulu construire ma vie de famille »*. Un mariage et deux garçons plus tard, Maeva s'est éloignée du circuit professionnel mais garde en elle la passion pour le Taekwondo, qu'elle a pu faire partager le jour du passage de la flamme. *« Un grand merci à la mairie du Tampon qui a su accueillir l'événement avec prestige et à mon Président de club »*.





Casud NOUVELLE DÉCHÈTERIE

LA VILLE OUVRE LE PREMIER « CENTRE D'APPORT VOLONTAIRE » DE LA RÉUNION

Le mercredi 12 juin dernier, la nouvelle déchèterie de Bois-Court a été inaugurée, en présence d'élus du Conseil communautaire de la CASUD et du Conseil municipal du Tampon.



L'évolution démographique importante du territoire et son développement ont entraîné une augmentation des déchets ménagers et des dépôts sauvages. C'est pour répondre à cette problématique que la Ville et la CASUD ont ouvert dans le quartier de Bois-Court un site de dépôt de proximité innovant, favorisant la protection de l'environnement et l'économie circulaire, et proposant une solution nouvelle face aux dépôts sauvages et à la saturation des déchèteries.

Avec une capacité de réception d'un volume maximal de 100m³, la nouvelle déchèterie de quartier de Bois-Court sera mise gratuitement à disposition des habitants. Le site, d'une superficie de 601m², est équipé de caméras de télésurveillance.

Grâce à une carte magnétique, Les usagers pourront accéder librement à la déchèterie et y déposer déchets végétaux, cartons, gravats, métaux et encombrants dans des bennes dédiées.

L'accès autonome permettra d'avoir un suivi des fréquentations des déchèteries et une meilleure connaissance des habitudes des usagers ainsi que du type de déchets déposés. La volonté de la CASUD à terme est d'instaurer un système de fidélisation aux déchèteries : les dépôts de déchets en déchèterie seront récompensés en points créditant des avantages (bons d'achat, cadeaux, etc.)

Comment ça marche ?

Inscription des habitants à effectuer auprès de la SUDEC au numéro vert et gratuit : 0800 327 327

Accessible du lundi au samedi de 8h à 17h

Déchets autorisés : déchets végétaux, cartons, gravats, métaux, encombrants.

Budget primitif LES CHIFFRES

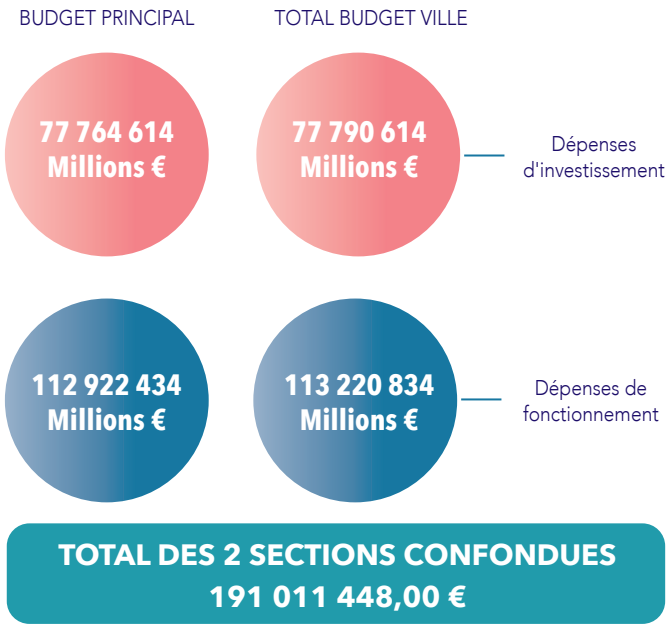
	Informations financières - ratios	Budget primitif 2024	Moyenne nationale de la strate (CG 2022) DGCL
	RATIOS RÉGLEMENTAIRES		
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 145,31 €	1 466,00 €
2	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 349,80 €	1 466,00 €
3	Dépenses d'équipement brut/population	586,74 €	413,00 €
4	Encours de dette/population	1 176,06 €	1 330,00 €
5	Dotation Globale de Fonctionnement/population	115,03 €	217,00 €
6	Dépenses de personnel/Dépenses réelles de fonctionnement	63,22 %	59,33 %
7	Dépenses de fonct. et rembour. de la dette en capital/ Recettes réelles de fonctionnement	93,44 %	98,96 %
8	Dépenses d'équipements bruts/Recettes réelles de fonctionnement	43,47 %	23,87 %
9	Encours de la dette/Recettes réelles de fonctionnement	87,13 %	76,88 %
10	Epargne brute/Recettes réelles de fonctionnement	17,29 %	13,00 %

La commune du Tampon présente une situation financière saine comme l'illustre ses ratios réglementaires. Cependant, il est important de souligner l'écart de richesse entre la commune du Tampon et les collectivités de même strate. En effet, les recettes réelles de fonctionnement par habitant s'affichent à 1 349,80 € au Tampon contre 1 685 € en moyenne dans les autres communes, soit un écart de 335 € environ.

En dépit de cet écart de ressources, la Municipalité démontre un effort d'investissement supérieur aux autres collectivités. Le montant **d'équipement brut réalisé par habitant** se chiffre à **586,74 €** contre **413 €** pour la moyenne de la strate.

Cet effort d'investissement est rendu possible grâce à **une bonne maîtrise budgétaire**. En effet, les **dépenses réelles de fonctionnement** ramenées **au nombre d'habitants** de la commune du Tampon sont **bien inférieures (1 145,31 €)** à celles des autres collectivités de même strate **(1 466 €)**.

DÉPENSES



EXPRESSION DES ÉLUS

POUR LA MAJORITÉ MUNICIPALE

La majorité municipale félicite et remercie pour le travail accompli, André Thien Ah Koon, réélu par les Tamponnaises et les Tamponnais, maire du Tampon en 2014 et en 2020, et qui a été contraint de démissionner - provisoirement - en juin dernier.

La politique et l'action communales menées par André Thien Ah Koon de 1983 jusqu'en 2006, puis à nouveau à partir de 2014, a placé le Tampon au rang de 5ème ville la mieux gérée de France.

Le 24 juin dernier, le Conseil municipal s'est réuni à l'Hôtel de Ville, pour élire le nouveau 1er magistrat de notre Commune : à une très grande majorité (41 voix), Patrice Thien Ah Koon, adjoint au maire (depuis 2020), a été élu Maire du Tampon.

Dès son élection, le nouveau maire a fait savoir qu'il s'engage dans la continuation de l'action communale menée depuis 2020.

La majorité municipale continuera, ainsi, à être aux côtés des familles déjà durement touchées par les contextes post-Covid et internationaux avec, entre autres, :

- la réception en mairie (et annexes) des administrés par les élus de la majorité,

- les aides solidaires du CCAS aux familles qui en ont besoin,

- la création de logements,

- l'aide et l'accompagnement à l'emploi, notamment dans le cadre du partenariat avec Pôle Emploi,

- le maintien des tarifs de la restauration scolaire (qui n'ont jamais augmenté depuis 2014) à la rentrée d'août alors que dans le même temps la qualité de nos repas s'améliore au fil des années,

- la baisse annoncée des impôts communaux en 2025,

Bien entendu, les différentes manifestations de soutien à nos agriculteurs seront maintenues, comme par exemple la « Fête des agrumes » qui a déjà permis d'écouler plusieurs tonnes de fruits.

Les aides à nos associations culturelles et sportives qui participent également à la renommée du Tampon, bien au delà de notre île, seront poursuivies.

Concernant la CASUD, le 26 juin dernier, les élus de la majorité également conseillers communautaires, ont participé à un conseil communautaire, au cours duquel Jacquet Hoarau, 1er adjoint au maire, a été élu Président de la CASUD, en remplacement d'André Thien Ah Koon.

De fait, à la CASUD également, les grands projets, et notamment ceux concernant la Commune du Tampon seront poursuivis et ce, avec le concours du groupe majoritaire du conseil municipal du Tampon.

Citons entre autres :

- la construction de l'unité de traitement de l'eau potable de Payet Go (à Bois Court) qui permettra à la population de la Plaine des Cafres de disposer en permanence, et indépendamment de la météo de l'eau potable au robinet,

- la réalisation de la "voie urbaine et de transport collectif en site propre" du Tampon qui permettra de contourner la ville de la Tour des Azalées pour rejoindre le 14ème km. Il permettra également aux passagers des bus de nos réseaux de transports de se déplacer plus rapidement,

- les programmes d'aménagement des ZAE (Zones d'Activités Economiques) du 14ème et du 1ème km qui, à l'instar de celle de Trois-Mares, permettront aux entreprises de s'installer (création d'emplois à la clé).

Enfin, le groupe majoritaire salue l'arrivée, en son sein, de M. Antoine Lebian, nouveau conseiller municipal du Tampon.

Les élus de la majorité municipale restent mobilisés pour vous.

Pour le groupe majoritaire,
Patrice THIEN AH KOON

POUR L'OPPOSITION MUNICIPALE

Le magazine de notre commune n'aura jamais été aussi bien nommé, tant ces dernières semaines nous avons vu advenir une nouvelle ère au Tampon. Les événements récents ont amené à l'élection d'un nouveau maire et président à la Casud, tandis que le corps électoral se choisissait un nouveau député.

Nous remercions vivement les personnes qui nous ont fait confiance pour ces législatives et adressons à ces trois élus nos encouragements dans leurs nouvelles fonctions au service de l'intérêt général.

Au regard du contexte d'incertitudes dans lequel nous nous trouvons, notre groupe appelle de ses vœux à la mise en place d'une gouvernance partagée et une part des responsabilités pour tous, ceci afin d'assurer dans l'action municipale une meilleure représentativité du peuple.

En effet, nos concitoyens attendent des élu-e-s que nous sommes, qu'ils travaillent ensemble pour notre population et notre territoire, au-delà des étiquettes et dans le respect de nos différences.

Réconcilier plutôt que diviser, notre bien commun Le Tampon et sa population le mérite.

monique.benard97430@gmail.com

Monique Bénard
Pour le groupe **Bâtir Le Tampon de demain**

NON À LA DYNASTIE TAK !

Suite à la confirmation de l'inéligibilité de M. André Thien Ah Koon, c'est son fils qui a reçu la mairie en héritage, avec la complicité de la majorité municipale. Quelle honteuse manœuvre !
L'ancien maire ne faisait-il donc pas confiance à tous ses autres élus ?

Le népotisme ne saurait être considéré comme acceptable dans une démocratie, même si le mandat du nouveau « maire de transition » ne durera que 20 mois d'ici mars 2026 !

Je remercie l'ensemble des électeurs qui se sont déplacés pour exprimer leurs suffrages à l'occasion des élections législatives anticipées, et plus particulièrement ceux qui m'ont accordé leur confiance.

Je note avec satisfaction mon score remarquable de 7522 voix au 1er tour sur la seule commune du Tampon.

J'ai bien entendu le message des Tamponnais(es) et je leur dis à bientôt !

Nathalie BASSIRE

TRAVAUX EN COURS — LES ÉCOLES SE REFONT UNE BEAUTÉ

Plusieurs écoles de la Ville ont été équipées de préaux modulaires.

Chaque module fait 48 m² soit 6 x 8 ml. Le nombre de modules varie selon le nombre d'enfants par école. Il y a entre 1 et 3 modules, accolés ou pas, en fonction des espaces disponibles, par école.
Ces préaux modulaires sont tous insonorisés avec des plaques de "minéral organique", en cours de réalisation pour certaines et réalisées pour d'autres.

- École du Petit Tampon : 3 unités (distinctes)
- École Ligne d'Équerre : 1 unité
- École du 19 km : 3 unités (accolées)
- École du Bois Court : 2 unités (accolées)
- École Piton Ravine Blanche : 1 unité

Bois Court



19 ème



Les services communaux auront achevé cette deuxième tranche de préaux en totalité avant la rentrée scolaire 2024/2025.

Quelques écoles non équipées dans le cadre de cette opération seront traitées au cas par cas, car les espaces disponibles ne permettent pas ces déclinaisons modulaires.

TRAVAUX EN COURS RÉALISATION D' ENROBÉS

- Chemin Dassy
- Rue Dachery
- Rue des Maraichers
- Rue Général de Gaulle entre rue Roland Garros et rue Bertaut
- Rue Marcel Pagnol à Trois mares
- Rue Kerveguen

Chemin Dassy



Rue Dachery



Rue des Maraichers



Rue Général de Gaulle



Rue Marcel Pagnol



Rue Kerveguen





EXPOSITION ARTISANALE

Le samedi 18 mai dernier s'est tenu pendant trois jours l'exposition artisanale à la SIDR des 400. L'occasion pour une multitude d'exposants de proposer aux nombreux visiteurs leurs créations et leurs produits faits mains ! Un grand merci à tous les commerçants présents durant cet événement.





FORUM TAS SUD EST

Le mercredi 29 mai dernier, le Conseil départemental a organisé le 3ème Forum territorialisé de l'action sociale et de l'insertion du bassin Sud Est à la SIDR des 400. La caravane du Département, les partenaires locaux et les entreprises, étaient présents afin d'informer et d'accompagner les Réunionnais dans leurs démarches administratives, de tester de nouveaux outils numériques, de faire connaître leurs droits et de participer à un jobdating.



URBAN TRAIL

Le dimanche 2 juin dernier, comme chaque année, le Tamponnaise Urban Trail s'est élancé depuis le parvis de l'Hôtel de Ville. Cette manifestation running appréciée des coureurs s'est composée de deux courses, d'une distance de 15 km et d'une deuxième de 7,5 km. Bravo à tous les sportifs qui se sont réunis pour courir cette magnifique course !







JOURNÉE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE

Le dimanche 23 juin dernier a été marquée par la journée olympique et paralympique au Tampon. Plus de 80 personnes « autrement capables » se sont réunies au complexe sportif du 14ème km pour une journée sportive et conviviale marquée par les valeurs de l'olympisme et du vivre ensemble.







TAMPON LET'S DANCE

Le samedi 22 juin dernier, la deuxième édition du Tampon Let's Dance s'est déroulé à la SIDR des 400. Un fitness concert animé par Michaël Marmitte, un plateau EXO FM et enfin un concert du chanteur T-MATT en live ont ravi les nombreux tamponnais présents ce jour-là.



FESTIVITÉS MALGACHES

Le samedi 20 juillet dernier, à la SIDR des 400, la communauté malgache s'est réunie en nombre pour la première édition de leurs festivités. L'artiste Tiana, initiatrice de l'événement, avait concocté un programme complet avec musiques et danses malgaches tout au long de la journée. Certaines associations, qui venaient de Madagascar juste pour l'occasion, ont profité de cette journée pour exposer leur stand et faire découvrir leur culture aux curieux venus à leur rencontre.





Agenda À VENIR



1-18 AOÛT

BAT KARE KULTUREL ET SPORTIF

CARRÉ CULTUREL DU CENTRE VILLE

Du 1er au 18 août, un riche programme d'activités en cœur de ville : du sport, des spectacles, des ateliers découvertes, des jeux et des expositions.

Gratuit et ouvert à tous



10-11 AOÛT

CHAMP DE FOIRE DU 27EME KM

FÊTE DU CHEVAL

Ne manquez pas la fête du cheval avec la possibilité notamment de découvrir les retenues collinaires à cheval !



11 AOÛT

SIDR DES 400

GRAND PRIX MONOBIKE

Assistez à la troisième édition du grand prix monobike au Tampon ! Un rendez-vous immanquable pour les passionnés de moteurs et de sensations fortes.



14 AOÛT

MEDIATHEQUE DU TAMPON CENTRE-VILLE

CINÉ VACANCES

Pendant les vacances, ouvrez grand vos pupilles et venez découvrir des **films d'animation japonaise** pour le plaisir des yeux et de l'imaginaire.

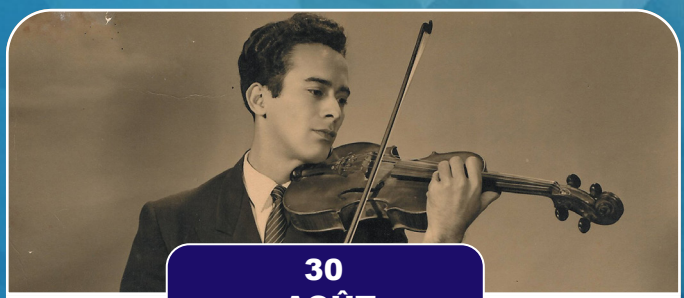


30 AOÛT

MEDIATHEQUE DU TAMPON CENTRE-VILLE

CINÉ FIL

Amoureux du 7ème art, le **club Ciné'Fil** pense à vous ! Venez visionner et échanger autour d'un film culte ou découvrir une perle injustement passée inaperçue !



30 AOÛT

THÉÂTRE LUC DONAT

HOMMAGE À LUC DONAT

Quoi de plus naturel qu'une commémoration du Roi du Séga dans le lieu qui porte son nom ? Ses compositions seront célébrées par Les Soulpaks, solide formation instrumentale qui accompagnera un florilège des plus belles voix péi.



1 SEPTEMBRE

PARC JEAN DE CAMBIAIRE

JOURNÉE DE LA SANTÉ

La Ville du Tampon vous invite à bouger dans le cadre de la journée de la santé au parc Jean de Cambiaire.

Gratuit et ouvert à tous.

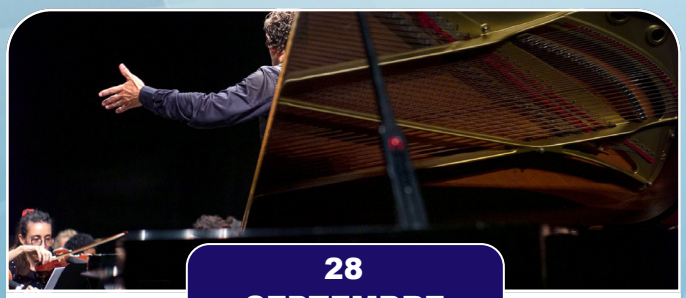


14 SEPTEMBRE

THÉÂTRE LUC DONAT

RENÉ LACAILLE

Véritable légende de la musique réunionnaise, René Lacaille a déjà eu mille vies. Il nous revient en quintette, histoire de célébrer 70 ans d'une carrière à nulle autre pareille. **Places disponibles sur theatrelucdonat.re**



28 SEPTEMBRE

THÉÂTRE LUC DONAT

ORCHESTRE DE LA RÉGION RÉUNION

Une nouvelle fois, l'Orchestre de la Région Réunion inaugure sa saison artistique avec une série de concerts dans les grands théâtres de l'île. Les musiciens de l'ORR, sous la direction artistique de Thierry Boyer, interpréteront les pièces de compositeurs russes. **Places disponibles sur theatrelucdonat.re**



11-20 OCTOBRE

FLORILÈGES 2024

SIDR DES 400

Le rendez-vous est pris pour le quarantième anniversaire des Florilèges ! Un programme exceptionnel vous attend, ne manquez pas les dernières informations en vous connectant sur le Facebook de la Ville du Tampon.



TOUS LES JEUDIS

TÉLÉVISION - 18H40

Bien Vivre au Tampon

Tous les jeudis à 18h40, retrouvez votre émission télévisée "Bien Vivre au Tampon" sur Antenne Réunion. Zoom sur les initiatives tamponnaises : culture, sport, actions solidaires...



TOUS LES SAMEDIS

ESPLANADE BENJAMIN HOARAU DE 6H À 13H

Marché forain

Tous les samedis matins, venez faire votre marché sur l'esplanade Benjamin Hoarau. De nombreux forains vous attendent pour vous proposer des produits frais.



1er DIMANCHE DU MOIS

ESPLANADE BENJAMIN HOARAU DE 6H À 13H

Foire aux fleurs et du jardin

Comme chaque premier dimanche du mois, retrouvez la Foire aux fleurs et du jardin sur l'esplanade Benjamin Hoarau. Au programme : vente de fleurs, plantes et accessoires du jardin.

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

2 mai : Emilya Paulin Villemonté
7 mai : Loenzo Gabriel Ravier
22 mai : Chayan Sonny jeun Kyeran Dijoux
8 juin : Naël Noah Anthony Bassonville Hoarau
9 juin : Raulyan Thésée
9 juin : Ilona Glasson Vitry
10 juin : Nahe Hoarau
14 juin : Emaëlle Cécile Marie Shaïlly Huitelec
27 juin : Elizio Jacques Paul Sibie

MARIAGES

7 mai : Mme Dolphin Marie Erika
et M. Ragou Fabrice Mickael Alex
17 mai : Mme Deurveilher Ophélie
et M. Mussard Brayan
18 mai : Mme Coralie Maillot
et M. Rija Andriantsimiery Couderc
31 mai : Mme Hoarau Emeline et M. Vitry Quentin
8 juin : Mme Hoareau Héloïse
et M. Payet Christopher
7 juin : Mme Ponti Stéphanie Marie Héléna
et M. Cataye Kevin Raphaël
21 juin : Mme Grondin Armanda Marie Josette
et M. Sehercule Pierre Rosély
28 juin : Mme Lauret Rachèle Emilie
et M. Adolphe Venerosy Alexandre
5 juillet : Mme Dalama Nathalie et M. Lebon Frédéric
6 juillet : Mme Rayapin Lynda Marie Michèle
et M. Sery Frédéric

DÉCÈS

6 mai : Félicien Scholastien Hoarau
8 mai : René Roch Dijoux
9 mai : Marie Anise Corre
11 mai : François Leopold Corre
13 mai : Simon Roger Mondon
14 mai : Liliane Georget
31 mai : Charles Melty
12 juin : Louis Lallemand
12 juin : Sylvette Riviere
14 juin : Marie-Thérèse Begue
8 juillet : Georgette Annecie Avril née Fontaine
12 juillet : France Gislaine Fontaine née Blard

FÉLICITATIONS AUX BACHELIERS



EN CHIFFRES

220 bacheliers diplômés au Tampon

7 Félicitations du jury

32 mention Très Bien